

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/02/2017

Dossier complet le :

03/02/2017

N° d'enregistrement :

2017-4434

1. Intitulé du projet

Défrichement de 8,8 ha et Permis d'aménager de 9,7 ha pour un lotissement d'habitations sise route de Bordeaux à AUDENGE (33)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PROGEFIM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Marie BARES, Président de PROGEFIM

RCS / SIRET

4 2 9 | 1 2 7 | 4 1 8 | 0 0 0 1 1

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39)	Permis d'aménager créant une Surface de Plancher de 25 000 m ² et couvrant un terrain d'assiette d'une superficie de 9,7520 ha
47 a)	Défrichement d'une superficie de 8,8780 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un lotissement de 78 lots comprenant:

- 77 lots individuels pour la construction d'habitations,
- 1 macro-lot pour la réalisation de 42 logements collectifs sociaux.

L'ensemble des lots seront desservis par une voie nouvelle depuis le giratoire de la route de Bordeaux (limite Nord), et pour les logements sociaux par l'allée de Crabitère (limite Est).

Les voiries projetées seront accompagnées de larges accotements verts engazonnés et plantés, de noues de collecte et d'infiltration des eaux pluviales, de voies piétonnes et cyclables. Seront également positionnés l'ensemble des réseaux divers (secs et assainissement).

Les espaces verts conservés et créés représentent plus de 30% du projet en superficie, ils ont été positionnés en "coulées vertes" le long des limites Nord (EBC conservé), Est et Ouest ainsi qu'en partie centrale. Les essences qui seront plantées au niveau des espaces verts créés seront locales et adaptées au secteur.

L'EBC situé en façade de la route de Bordeaux au Nord a une largeur de 40 m, il est entièrement conservé.

Actuellement le site est libre de toute construction, ainsi il n'est prévu aucun travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un lotissement d'habitations en continuité de l'urbanisation existante à l'Ouest où domine la maison individuelle pour répondre au besoin en logement d'une commune en croissance. Le projet est également associé à la construction de 42 logements sociaux.

Le défrichage du terrain (hors EBC) permettra la réalisation de cette opération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase travaux défrichage :

La parcelle a fait l'objet d'une coupe rase par le propriétaire actuel fin 2016. L'aménageur entreprendra un nettoyage du terrain par abattage, débardage mécanisé et arrachage de souches des éventuels arbres restant, cela en dehors des périodes de nidification (septembre-février).

Phase travaux du lotissement:

Les travaux seront réalisés en 2 temps, avec un commencement prévu au cours du premier semestre 2018. La partie Nord du lotissement sera commercialisée dans un premier temps comptabilisant 46 lots et comprenant les travaux de construction des logements collectifs sociaux (prévisionnel de 5 à 6 mois). La deuxième partie Sud sera commercialisée dans un second temps, cette zone comprend 31 lots. Ce prévisionnel de commercialisation permettra de concentrer les travaux dans un premier temps en partie Nord exclusivement et dans un second temps en partie Sud, ce afin de minimiser les impacts sur les habitants déjà installés.

Le programme des travaux d'aménagement du lotissement se déroulera comme suit:

- Mise en défens des zones préservées (EBC, espaces conservés en espaces verts naturels),
- Travaux de défrichage (nettoyage),
- Travaux de création d'une voie de desserte avec accotements verts, cheminements doux, accès aux lots et passage de l'ensemble des réseaux divers et d'assainissement,
- Travaux de terrassement pour la création de noues de rétention-infiltration des eaux pluviales,
- Programme de plantation et de densification des espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichage.

La phase d'exploitation concernera l'opération de lotissement.

Dans sa phase d'exploitation, le projet consistera en un lotissement de 77 lots pour de l'habitation individuelles et en un bâtiment de 42 logements sociaux.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement (Code Forestier)

Permis d'aménager (Code de l'Urbanisme)

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau pour le rejet des eaux pluviales (Code de l'Environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette du permis d'aménager :	97 520 m ²
Surface de plancher :	25 000 m ²
Surface à défricher :	88 780 m ²
Surface d'espaces verts protégés, non défrichés :	19 930 m ²
Surface totale d'espaces verts communs du projet :	31 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Bordeaux/allée de Crabitère
Commune d'AUDENGE (33)

Cadastre: section CL n°1 partie

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°59'00"O Lat. 44°59'34"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Classement en Loi littoral "Mer"/Bassin d'Arcachon
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRIF : Incendie de Forêt - Prescrit le 1er février 2007 PPRI : Submersion marine - Prescrit le 10 novembre 2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZRE de l'aquifère de l'Oligocène à l'Ouest de la Garonne à la cote de référence de -90 m NGF
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à environ 3 km à l'Ouest : - Directive Habitats : Bassin d'Arcachon et Cap Ferret - FR7200679 - Directive Oiseaux : Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin - FR7212018
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera connecté au réseau d'eau potable public existant. Il s'agira de raccorder 77 lots et 42 logements sociaux au réseau AEP. Ce raccord sera étudié dans le cadre du permis d'aménager et fera l'objet d'un accord du gestionnaire dudit réseau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du lotissement nécessitera la réalisation de terrassements (passage des réseaux, création des voiries, fondations...). Les déblais seront réutilisés sur site autant que nécessaire, les éventuels excédents seront collectés et dirigés vers des centres de valorisation des déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les impacts du projet sont appréhendés dans la notice d'impact jointe en annexe 7, cependant, une étude "4 saisons" menée sur site n'a pas identifié d'enjeu particulier vis à vis de la faune et de la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en amont hydraulique des sites du réseau Natura 2000, cependant il est distant d'environ 3 km de ces zones de protection qui se situent au niveau du Bassin d'Arcachon. Le projet peut engendrer des pollutions (eaux pluviales) vers le réseau hydrographique qui se jette in fine dans le Bassin d'Arcachon, il peut également avoir des incidences sur les débits de pointe (imperméabilisation de surfaces).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de risque sur la ZRE qui se situe à -90 m NGF étant donné que les terrassements du projet seront superficiels, - Pas de risque lié au PPRI submersion marine car le projet ne se situe pas dans une d'aléa, - L'exposition au risque incendie sera maîtrisée en suivant les recommandations du SDIS, - Respect de la charte paysagère du Parc Naturel Régional.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est seulement concerné par le risque incendie de forêt (PPRIF prescrit le 1er février 2007).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la circulation d'engins de chantier lors de la phase de travaux, cet impact sera temporaire, limité à la phase chantier. Du fait de la création de 77 lots et de 42 logements sociaux, le projet sera à l'origine de la présence de nouveaux habitants dans le secteur, habitants amenés à se déplacer (voitures, mais également des déplacements doux : piétons et cycles).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux pourra entraîner des nuisances sonores. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur et de réduire au maximum les nuisances.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase travaux pourra entraîner des vibrations temporaires. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur et de réduire au maximum les nuisances.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses pourront être produites par les aménagements (candélabres et logements).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Actuellement on observe des émissions lumineuses à proximité immédiate, issues des aménagements et habitations alentours (voies de circulation, lotissements voisins).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, de faibles émissions de poussières dans l'atmosphère pourront avoir lieu. Celles-ci seront cependant limitées dans le temps, à la durée des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront récupérées, stockées et rejetées dans le milieu naturel par infiltration. Un rejet éventuel accompagné d'un ouvrage de surverse pourra être opéré vers le fossé longeant l'allée de Crabitère. Cependant, le mode de rejet prioritaire sera l'infiltration, dans le réseau de noues projeté, contribuant ainsi à la pérennisation du cycle de l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de la création d'eaux usées, ces dernières seront collectées par un réseau séparatif propre au projet qui sera connecté au collecteur public du secteur. Les eaux usées seront ainsi traitées au niveau de la station d'épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement la parcelle est boisée et exploitée. Elle a fait l'objet d'une coupe rase par le propriétaire actuel fin 2016.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Défrichement de 7.38 ha pour l'aménagement d'une zone d'activités située allée de Crabitère à Audenge.

Les deux projets sont séparés par l'allée de Crabitère, il existe donc une rupture anthropique entre ces deux espaces (chemin de défense DFCI), d'ailleurs, les habitats recensés de part et d'autre de l'allée de Crabitère sont différents, avec une mosaïque de coupe rase et gaulis de Pin maritime au droit du site du projet et une jeune pinède sous lande à Ajonc d'Europe et Avoine de thore à l'Est de l'allée de Crabitère.

Le projet de zone d'activités sera associé également à son propre réseau de collecte et de traitement des eaux pluviales, avec un traitement prioritaire par infiltration, assurant une maîtrise qualitative et quantitative des ruissellements engendrés. L'écrêtement des débits permet de ne pas aggraver la situation en aval, ainsi le rejet opéré par le projet de la ZAC ne se répercutera pas sur le site du projet de lotissement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Conservation de l'EBC de 40 m large en façade Nord représentant une surface d'environ 8740 m² : habitat boisé conservé et densifié,
- Conservation d'une coulée verte de 17 m de large en limite Ouest du site et d'une bande verte de 5 m de large et limite Est,
- L'ensemble de ces coulées vertes conservées représente plus de 1,8 ha continus de boisements qui sont évités par le projet. Ces coulées vertes existantes conservées constituent une zone de refuge et d'habitat pour les espèces.
- Une coulée verte de 15m de large sera également conservée et accompagnée de cheminements doux d'Est en Ouest
- Les travaux de défrichement seront menés en période la moins impactant pour la faune (hors période de reproduction et de nidification),
- Les noues à créer seront favorables à la faune et notamment aux amphibiens, aux odonates, etc,... Elles représenteront une zone de reproduction potentielle pour ces taxons ainsi qu'une zone d'alimentation pour de nombreuses espèces (continuité humide).
- Une compensation forestière relative aux boisements défrichés sera engagée par le pétitionnaire.
- Les eaux pluviales issues du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées du projet seront gérées par infiltration principalement (gestion qualitative et quantitative).

(CF. Annexe 7)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'opération projetée consiste à créer 77 lots et 42 logements sociaux permettant de répondre à la demande de logements sur la commune.

Une étude environnementale "4 saisons" a déjà été menée sur site et a démontré qu'il n'existe pas d'enjeu faunistique et floristique particulier sur le site du projet (cf. annexe 7). Le projet a ainsi été pensé de façon à minimiser son impact sur l'environnement et le paysage. Il est déjà associé à des mesures d'évitement (conservation d'habitats naturels au sein d'espaces verts), de réduction (travaux au cours des périodes les moins impactantes sur la faune), de compensation (boisement compensateur, mesures compensatoires pour les eaux pluviales) et d'accompagnement (bandes tampons en périphérie, corridors écologiques verts et humides).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
7. Etude des impacts du projet et description des mesures + diagnostic écologique (4 saisons)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

MÉRIGNAC

le,

03/02/2017

Signature

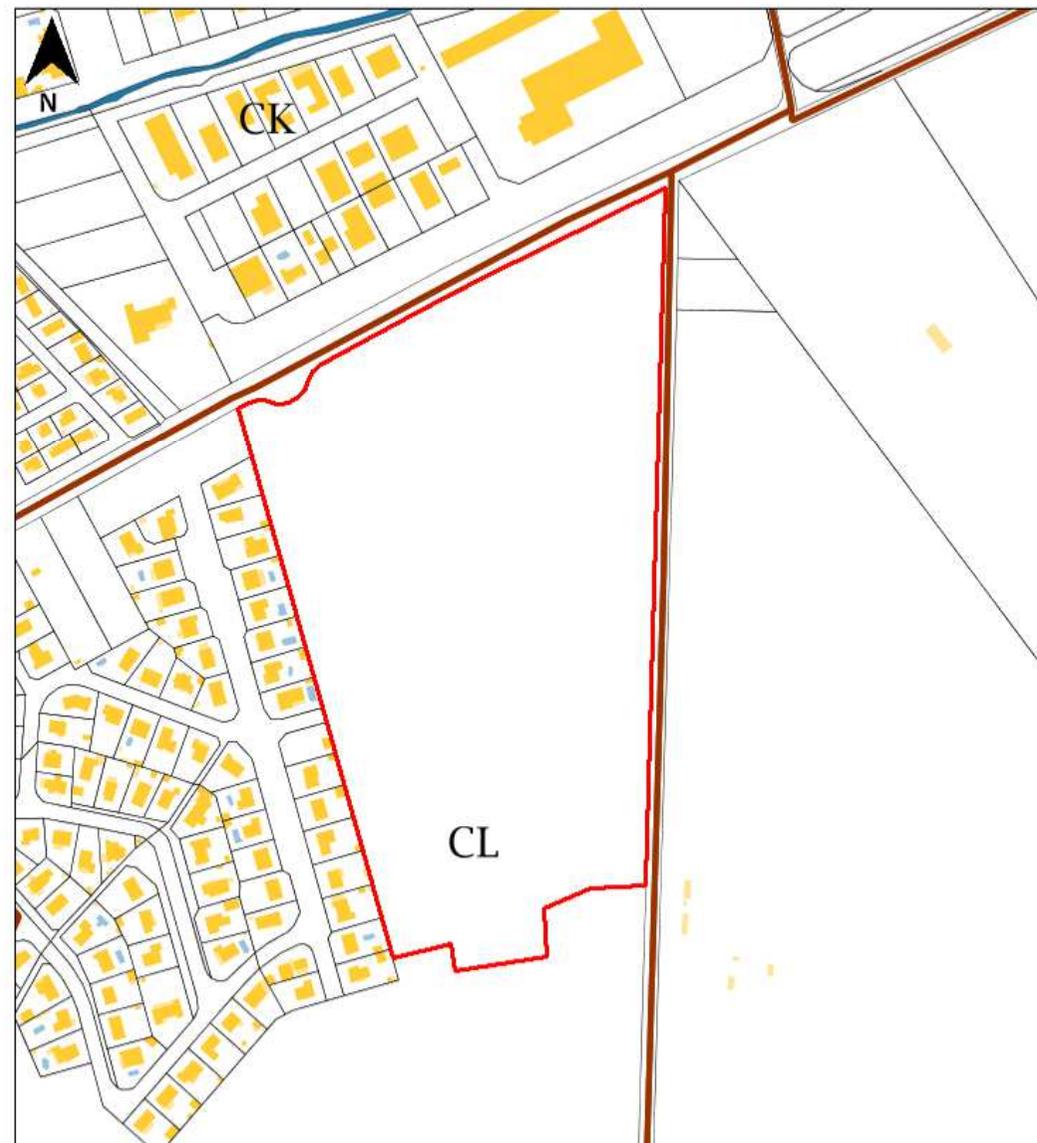
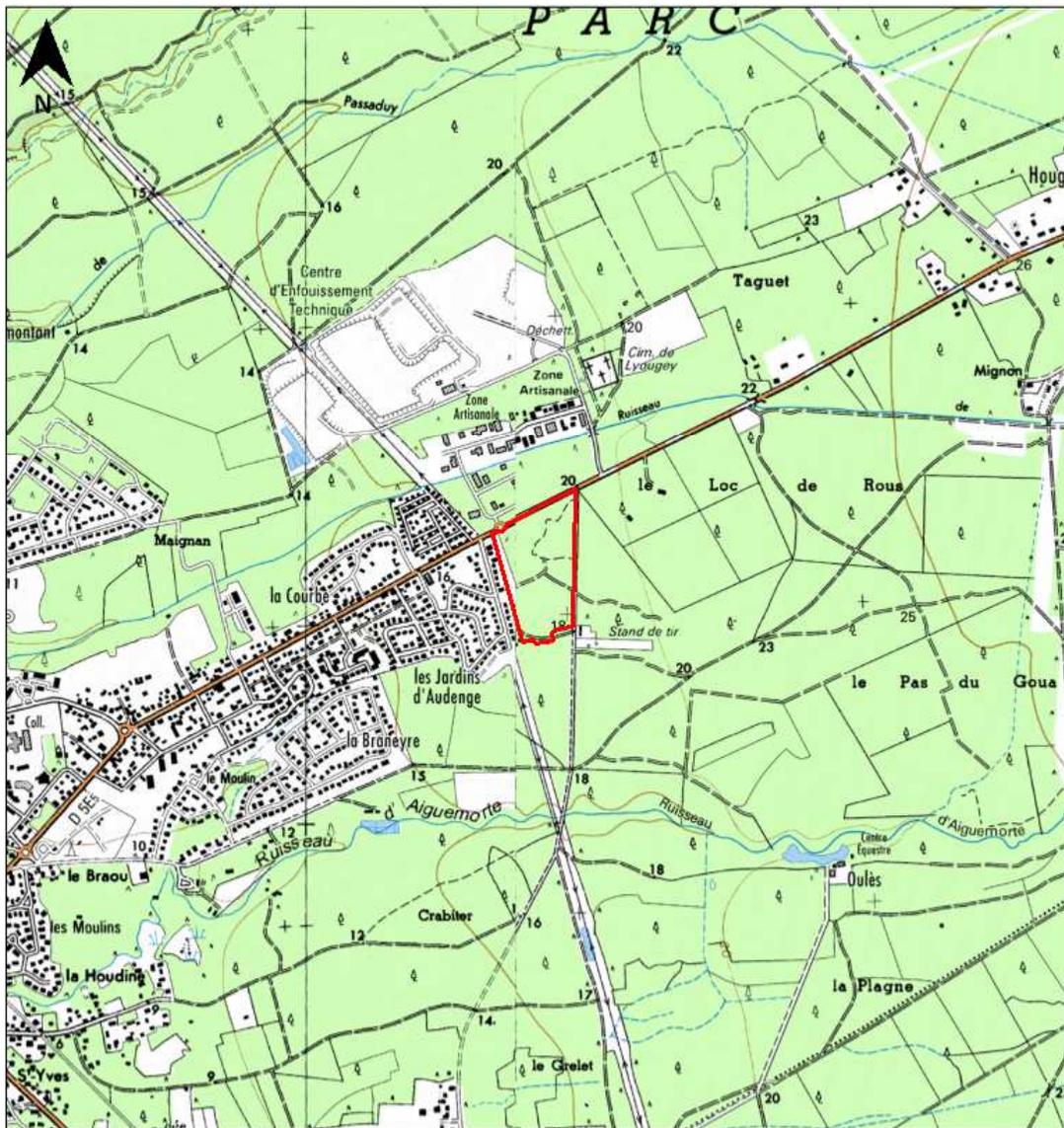
PROGEFIM
SA au capital de 76.500 Euros
Espace Mérignac Phare
27, Rue A. Volta - BP 288
33697 MERIGNAC CEDEX
Tél. 05 57 92 20 00 - Fax 05 57 92 20 17
SIRET : 429 127 418 00011 - APE 701 F

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

2. LOCALISATION DU SITE

Extrait de la carte IGN
Echelle 1/25000

Extrait du plan cadastral
Echelle 1/5000

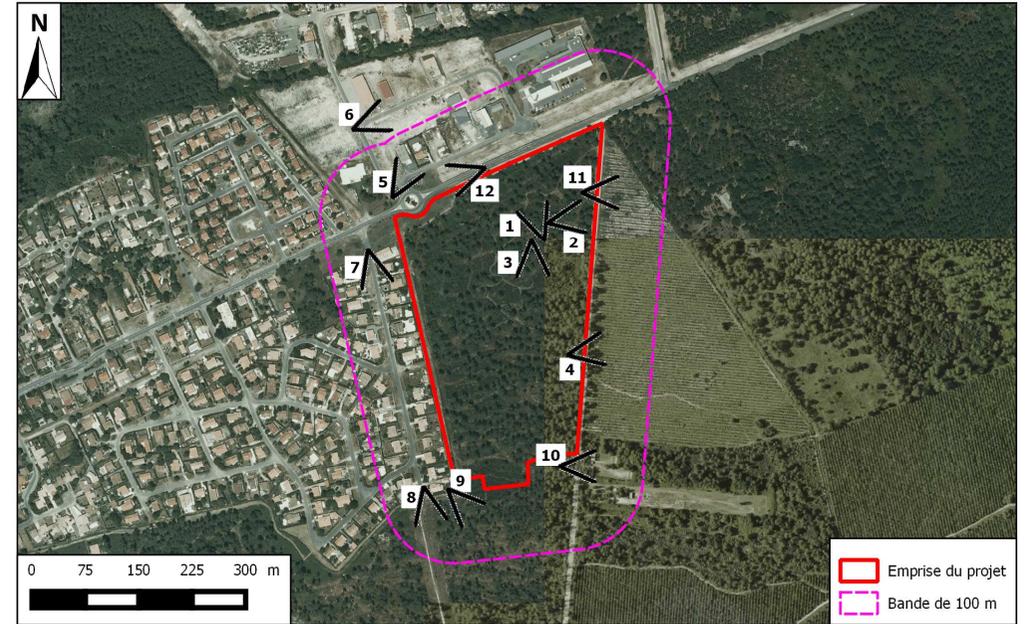


 Emprise du projet

3. PHOTOGRAPHIES DU SITE ET DE SES ABORDS

27/05/2016

SITE



ABORDS



